



## 1<sup>ER</sup> RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PLAN D'ACCESSIBILITÉ DE LECLERC COMMUNICATION

### TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Consultations et rétroaction</b> .....	1
<b>Progrès réalisés par domaine</b> .....	1
<b>Contacts et Commentaires</b> .....	2
<b>Conclusion</b> .....	2

## Introduction

Depuis l'adoption de notre plan d'accessibilité 2024-2026, Leclerc Communication inc. (« Leclerc ») poursuit activement ses efforts pour identifier, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (« LCA »). Ce rapport d'étape fait état des progrès réalisés au cours de la dernière année, des consultations menées, des défis rencontrés et des prochaines étapes prévues.

## Consultations et rétroaction

Lors de la préparation de ce rapport d'étape, Leclerc a effectué diverses consultations, tant à l'interne que certaines études à l'externe.

### Consultations internes

- Des consultations verbales avec les employés ont été faites pour évaluer les besoins;
- Un sondage est présentement diffusé à l'ensemble du personnel pour recueillir les commentaires sur l'accessibilité du milieu de travail, des outils numériques et des processus internes.
- Des rencontres individuelles auront lieu avec les employés en situation de handicap pour évaluer l'efficacité des mesures d'accommodement et identifier de nouveaux besoins.

### Consultations externes

- Analyse comparative des pratiques d'accessibilité dans le secteur de la radiodiffusion
- Consultation de ressources externes, dont Statistique Canada et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour mieux cerner les obstacles courants.

### Rétroaction continue

- Le canal de rétroaction ([commentaires@leclerccommunication.ca](mailto:commentaires@leclerccommunication.ca)) demeure accessible à tous, et les demandes sont traitées dans un délai moyen de 3 jours ouvrables.

## Progrès réalisés par domaine

Au cours de la dernière année, Leclerc, en tant que petite entreprise indépendante du secteur de la radiodiffusion, a maintenu la grande majorité de ses pratiques et de ses environnements accessibles, sans changements majeurs à signaler dans la plupart des domaines. Cette stabilité s'explique par la structure réduite de notre organisation, la constance de notre personnel et l'absence de nouveaux obstacles signalés par nos employés, clients ou auditeurs.

L'essentiel des progrès réalisés cette année concerne le domaine de l'emploi, où des efforts particuliers ont été déployés pour renforcer la sensibilisation, améliorer les processus d'auto-identification et favoriser un recrutement plus inclusif. Nous demeurons toutefois vigilants et prêts à adapter nos environnements et nos pratiques dès qu'un besoin ou un obstacle est identifié, dans l'esprit d'agilité et de proximité qui caractérise Leclerc.

### Emploi

- Les employés ont été invités à compléter un formulaire d'auto-identification, afin de pouvoir déclarer un handicap, le cas échéant;
- Mettre à jour l'image de marque employeur sur le site [carriere.fm](http://carriere.fm) de Leclerc afin de montrer l'engagement de Leclerc en faveur des accommodements, de l'accessibilité et d'une culture d'entreprise inclusive;
- Faire connaître aux candidats et aux membres de l'équipe que Leclerc est ouverte aux demandes d'accommodement liés à un handicap.



## **Clients et Auditeurs**

Aucun changement à souligner.

## **Bureaux**

Aucun changement à souligner.

## **Technologies de l'information et des communications**

Aucun changement à souligner.

## **Communications autres que TI**

Aucun changement à souligner.

## **Acquisition de biens, services et d'installations**

Aucun changement à souligner.

## **Contacts et Commentaires**

Pour toutes questions ou tous commentaires sur ce rapport d'étape ou sur le plan d'accessibilité, ou pour une copie de ce plan, merci de communiquer avec nous :

**Personne contact :** Audrey Rodrigue, adjointe à la direction

**Numéro de téléphone :** 418 529-1021 p.8464

**Courriel :** [audrey.rodrigue@leclerccommunication.ca](mailto:audrey.rodrigue@leclerccommunication.ca)

**Adresse postale :** Leclerc Communication inc.  
815, boul. Lebourgneuf, bureau 505  
Québec (Québec) G2J 0C1

Pour d'autres informations concernant l'accessibilité :

<https://www.leclerccommunication.ca/accessibilite/>

Nous nous engageons à communiquer avec vous dans un délai de cinq (5) jours ouvrables afin de discuter de vos préoccupations.

## **Conclusion**

Leclerc demeure résolument engagée à offrir un environnement inclusif, exempt d'obstacles et ouvert à la diversité. Nous continuerons à consulter, à adapter nos pratiques et à innover pour que l'accessibilité soit au cœur de notre culture d'entreprise.

